

Regards ^{sur} L'ESS

n°2

ZOOM SUR

L'ESS en Europe, en France et en région

Ce qu'il se passe ailleurs

AGENDA

Le mois de l'ESS

Programmation du mois et événements Maison de l'Emploi

NOUVELLE RUBRIQUE

Parcours d'insertion socioprofessionnelle

Structures d'accompagnement et témoignages

ENQUÊTE

La qualité de vie au travail

Synthèse des résultats

DOSSIER

Recyclage, Do It Yourself

Quand l'ESS et l'IAE créent de l'emploi et valorisent le savoir-faire « made in France »

SOMMAIRE

- 4 L'ESS EN EUROPE, EN FRANCE, EN RÉGION LR :**
- Ce qu'il se passe ailleurs
 - Nouveau découpage des territoires de la Politique de la Ville

- 6 ENQUÊTE :**
Rapport de la mutuelle CHORUM sur l'étude « La qualité de vie au travail dans les entreprises de l'ESS »

- 8 PARCOURS D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE :**
- L'ANPAA lutte contre les addictions
 - Le PLIE Cévenol et la clause sociale

12 AGENDA / ÉVÉNEMENTS

14 ACTUALITÉ

18 DOSSIER :

- Recyclage, Do It Yourself
- La ressourcerie de la Clède
 - L'atelier Gard'Robe

REGARDS sur l'ESS

La Revue de l'Economie Sociale et Solidaire du Pays Cévennes

Revue semestrielle éditée par la Maison de l'Emploi Alès Cévennes

Directeur de la publication : Cyril Laurent
Rédactrice en chef : Emilie Robert

Rédaction : Emilie Robert, Sophie Prunaretty

Maquette et mise en page : Emilie Robert

Credits photos : Fotolia, MdE Alès Cévennes

Impression : Service Reprographie Ville d'Alès

Contact :
04 34 13 85 58
communication@mde-alescevennes.fr

Cette revue est tirée à 250 exemplaires.
Dépôt légal n° 2274-5378 (juin 2014)

EDITO



Une nouvelle délégation à l'ESS sur le territoire Alès Agglo

Dans le cadre du projet de territoire, le Président d'Alès Agglomération, Max Roustan, a souhaité mettre en place une délégation à l'Economie Sociale et Solidaire, convaincu de la nécessité de soutenir le développement de cette économie sur le territoire. Nouvellement élu, délégué à l'ESS sur Alès Agglomération, j'ai le plaisir d'introduire ce nouveau numéro de votre revue « Regards sur l'ESS ».

En qualité d'élu et de citoyen soucieux du développement global du territoire, il me semble nécessaire de valoriser les initiatives locales des structures de l'ESS et de l'Insertion par l'Activité Economique, qui représentent plus de 16% de l'emploi salarié total sur le Pays Cévennes. Elles sont le fruit d'un mouvement de solidarité historique, d'un travail d'échanges et de réflexion qui concourent au développement de l'emploi local et à l'émergence d'une nouvelle forme d'économie, se construisant jour après jour.

Cet élan est à mettre en cohérence avec la réforme de la Politique de la Ville, qui, par le biais du redécoupage géographique proposé localement, peut à son tour contribuer à la création d'activités sur les territoires, valorisant ainsi tout le travail réalisé par le tissu associatif notamment.

Nous devons donc travailler collectivement pour soutenir toutes ces initiatives, mettant ainsi en perspective le modèle de développement alésien promu par l'équipe municipale depuis 20 ans maintenant, véritable « marque de fabrique » du Bien Vivre sur notre territoire... Bonne rentrée à tous !

Cyril Laurent

Conseiller municipal de la ville d'Alès, délégué à l'Économie Sociale et Solidaire et à la Longévité
Conseiller communautaire Alès Agglomération

EN IMAGES

Les sujets traités dans cette édition...

L'ESS en Europe,
en France et en
région LR

Ce qu'il se passe
ailleurs...



PARCOURS D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

Reportage sur des structures, dispositifs et témoignages de bénéficiaires

ENQUÊTE (CHORUM / CSA)
La qualité de vie au travail dans les entreprises de l'ESS

AGENDA
Les événements
organisés par
la MdE sur le
territoire



DOSSIER : RECYCLAGE, DO IT YOURSELF

Quand l'ESS et l'IAE créent de l'emploi et valorisent le savoir faire «made in France»



L'ESS en Europe

Naissance du concept : un peu d'histoire

Retour sur la naissance même du concept de l'ESS à partir d'une étude conduite en 2006 par le Centre International de Recherches et d'Information sur l'Economie publique, sociale et Coopérative (CIRIEC) à la demande du Comité Économique et Social Européen (CESE).

L'Economie Sociale et Solidaire puise ses origines et ses valeurs dans les **fondations de bienfaisance, confréries et hospices et associations de secours mutuel** qui ont connu un développement important **au cours du Moyen-âge**. Pourtant c'est au XIX^e siècle que les concepts de coopérativisme et de mutualisme, issus des classes populaires, prennent leur plein essor en Angleterre en particulier mais également dans toute l'Europe et jusqu'en Amérique Latine.

Le nom de William King qui devait intervenir de manière directe et décisive dans le développement du coopérativisme britannique est à retenir : son expérience de **création de la coopérative de Rochdale, fondée en 1844 en Angleterre par 28 ouvriers** a assis son influence.

Les sociétés d'entraide apparaissent en Allemagne en milieu rural au milieu du XIX^e siècle, le premier syndicat de tisserand voit le jour en Espagne à peu près à la même époque et en Italie, avant 1850, naissent les premières sociétés mutualistes.

En France l'émergence de l'Economie sociale et Solidaire repose, très tôt, sur la montée des **mouvements**

associatifs populaires souvent rattachés à des fondements de valeurs religieuses (l'Association chrétienne des bijoutiers en doré, fondée à Paris, en 1834).

« L'identité sous laquelle se présente l'économie sociale, telle que nous la connaissons aujourd'hui, remonte aux années 1970, lorsqu'en France, des organisations représentatives des coopératives, mutuelles et associations, fondèrent le Comité National de Liaison des Activités Coopératives, Mutuelles et Associatives (CN-LAMCA) ».

Dans les années 70-80, les coopératives, mutuelles et associations organisèrent des conférences **sous les auspices du CESE, une charte de l'économie sociale est publiée**, cette dernière est définie comme « un ensemble d'organisations qui, n'appartenant pas au secteur public, fonctionnent et sont gérées de manière démocratique, les sociétaires étant égaux en devoirs et en droits, pratiquent un régime particulier d'appropriation et de distribution des gains, affectant les excédents d'exercice à leur croissance et à l'amélioration du service rendu à leurs membres et à la société » (Économie sociale, 1981 ; Monzón, 1987).

DES EXEMPLES DE STRUCTURES DE L'ESS EN EUROPE

FRANCE

ARTISANS DU MONDE

1^{ère} association de commerce équitable pour le Tiers-Monde (1974) en lien avec les actions lancées par l'Abbé Pierre
• 5 000 collaborateurs bénévoles
• 70 employés
• + de 10 millions d'euros de CA

ESPAGNE

ANECOOP

Groupe coopératif agricole (1975)
• 98 coopératives associées
• 615 000 tonnes de produits commercialisés
• 8 filiales sur le marché international
• Principal exportateur de fruits et légumes frais
• 2^e place mondiale commerce agrumes frais

ITALIE

CARIPLO

Fondation privée d'aide aux institutions citoyennes et sociales à fournir un meilleur service à la communauté (science, arts, culture, soins, éducation, environnement...) • Patrimoine net de 144,1 millions d'euros
• 1^{ère} fondation italienne
• 5^e fondation européenne

ESTONIE

UNION ESTONIENNE

DES ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES DE LOGEMENT (1996)
• 800 membres coopérateurs
• + de 100 000 personnes (6,5% de la population) logées dans des appartements de la coopérative

...en France

Nouvelle géographie prioritaire de la Politique de la Ville

Le concept d'économie sociale est intimement lié aux notions de progrès et de cohésion sociale. En France, un nouveau découpage des quartiers prioritaires visent à soutenir le développement des territoires qui en ont le plus besoin.

Le Ministère de la Ville a dévoilé en juin dernier la nouvelle carte des quartiers prioritaires. Un seul et unique critère a été retenu pour délimiter ces quartiers : la concentration des bas revenus. Ainsi, les « carreaux » (carroyage INSEE de 200 x 200 m) dans lesquels **plus de la moitié des habitants vivent avec moins de 11 250 € de revenus annuels (soit 60% du revenu médian national qui est de 18 750 €)** constituent les nouveaux quartiers prioritaires de la politique de la ville, données pondérées par le revenu fiscal médian de l'agglomération considérée.

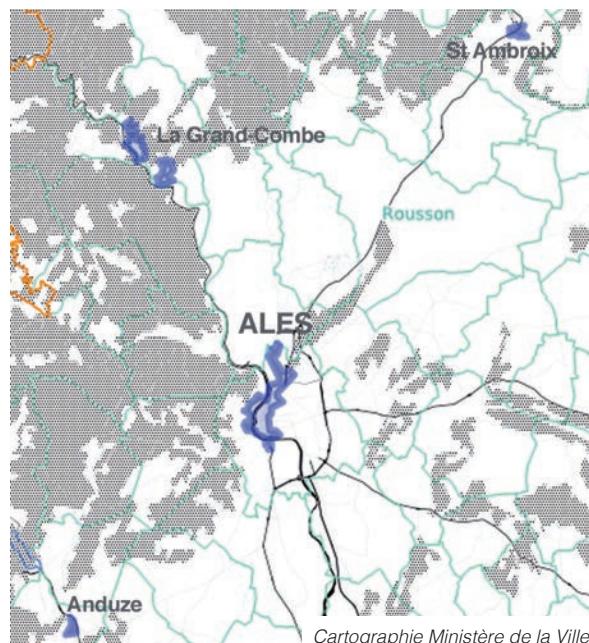
« Pour s'inscrire pleine-

ment dans une réalité locale et définir un projet de territoire, le périmètre réglementaire correspondant au déploiement des avantages sociaux et fiscaux sera également confronté au « quartier vécu », correspondant aux usages des habitants et aux lieux qu'ils fréquentent (écoles, équipements sportifs, zones d'activité...) et qui débordent souvent le strict périmètre réglementaire ».

Cela représente en France 1 300 quartiers défavorisés dans 700 communes contre 2 500 auparavant dans 900 communes. La loi entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2015 pour une durée de six ans.

IMPACT SUR NOTRE TERRITOIRE

93 000 habitants du département du Gard sont concernés dont **16 000 sur Alès Agglomération**. Une partie de 4 communes du Pays Cévennes se situent dans le nouveau zonage : Alès (plus vaste que dans le précédent découpage), Anduze, La Grand-Combe et Saint-Ambroix.

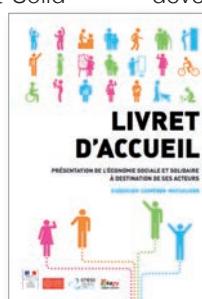


Cartographie Ministère de la Ville

...en région LR

Création d'un livret d'accueil ESS à destination de ses acteurs

La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS LR) et le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CRAJEP LR) ont réalisé un livret d'accueil pour présenter l'économie sociale et solidaire. Il s'adresse à toute nouvelle personne (salariée, bénévole, stagiaire, service civique, etc.) intégrant une structure de l'ESS. Ce livret d'accueil s'inscrit dans le cadre de l'axe « Connaître et faire connaître l'ESS » du Contrats d'Objectifs pour le



développement de l'ESS en Languedoc-Roussillon (signé entre l'Etat, la Région LR et la CRESS LR). Ce livret présente les différents types de structures appartenant au secteur de l'ESS, il reprend ses principes et aide les nouveaux entrants à se situer dans ce vaste réseau de l'ESS.

Si vous souhaitez obtenir des exemplaires de ce livret, vous pouvez contacter la CRESS LR (04 67 60 20 28) ou le CRAJEP (04 99 62 23 68). Le livret est également en téléchargement sur leur site Internet.



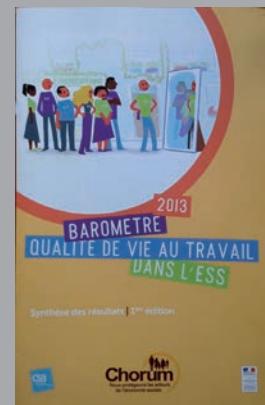
CHORUM / CSA : La qualité de vie au travail dans les entreprises de l'ESS

Quelques chiffres issus du baromètre CHORUM - CSA, réalisé en octobre 2013 auprès d'un échantillon de 6 261 dirigeants et salariés d'associations, coopératives, fondations, mutuelles dans toute la France.

« Premier opérateur Prévoyance des associations, couvrant 650 000 assurés de 18 000 structures de l'Économie sociale en France, la Mutuelle CHORUM est une mutuelle du livre II du Code de la Mutualité dont les activités consistent en la mise en œuvre de la distribution et de la gestion de garanties de prévoyance collective ainsi que des services exclusivement dédiés aux structures et aux salariés de l'Économie Sociale et Solidaire ». Dans le cadre de sa démarche de promotion de l'emploi de qualité, CHORUM a lancé cette en-

quête, « avec l'ambition d'obtenir une vision croisée dirigeants / salariés sur leur qualité de vie au travail ». Toujours dans une optique de partage de l'information au plus grand nombre, nous vous exposons, ici, les chiffres et tendances de cette enquête.

**La synthèse des résultats de cette enquête est en ligne sur le site
www.chorum.fr**



6,3/10

C'est la moyenne de la note donnée par les salariés cadres (6,6/10) et les salariés non cadres (6,2/10) à leur qualité de vie au travail.

La note donnée par les dirigeants est de 7,4/10.

7/10

C'est la note donnée par les salariés travaillant dans les coopératives

Associations : 6,6/10

Fondations : 6/10

Mutuelles : 5,9/10

L'ANACT (Association Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) avait relevé pour **l'ensemble des salariés une note de 6,1/10** sur leur qualité de vie au travail (secteur économie « classique »).

80%

des salariés considèrent que l'ambiance de travail au sein des équipes est bonne

92% pour les dirigeants

37%

des salariés exercent un travail impliquant des contraintes posturales

41% pour les non cadres

27% pour les cadres

L'étude portait sur les structures de l'ESS ayant pour activités :

- Services pour personnes inadaptées / handicapées (21%)
- Centres sociaux et socioculturels, association d'accueil de jeunes enfants (16%)
- Mutualité (13%)
- Aide, soins et services à domicile, accompagnement (8%)
- Animation (7%)
- Mutuelles d'assurance (5%)
- Etablissements privés, de soins, d'hospitalisation, de cure et de garde à but non lucratif (5%)
- Coopératives (3%)
- Sport (3%)
- Ateliers et chantiers d'insertion (3%)
- Culture (2%)

LES PROFILS QUI ESTIMENT AVOIR LA MEILLEURE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL SONT :

Les jeunes de moins de 35 ans (6,5/10 pour les salariés et 7,6/10 pour les dirigeants),

Les personnes travaillant dans des structures de moins de 20 salariés (6,6/10 pour les salariés et 7,4/10 pour les dirigeants),

Les salariés travaillant sur des «**fonctions support**» (6,6/10) et ceux travaillant à la «**direction générale**» (7/10).

92%

des dirigeants souhaitent continuer à travailler dans l'ESS
(85% pour les salariés)

94% des dirigeants sont satisfaits du contenu de leur travail (80% pour les salariés)

46%

des salariés ressentent une dégradation de leur qualité de vie au travail ces dernières années (liée notamment aux fusions et regroupements, qui touchent près d'1/3 des répondants)

POINTS DE VIGILANCE

● SALARIÉS

62% se sentent affectés par les comportements et discours agressifs des bénéficiaires / clients

21% ont des craintes d'agressions physiques

● DIRIGEANTS

73% se sentent constamment sous pression

59% jugent la charge de travail excessive

Source : Toutes les données présentées ici sont issues de la synthèse du baromètre CHORUM (1^{ère} édition)

Pour aller plus loin, consultez le site du centre de ressources du CHORUM (CIDES) : <http://cides.chorum.fr>



Parcours d'insertion socioprofessionnelle

Mieux comprendre le travail des structures d'accompagnement des publics éloignés de l'emploi

Le Parcours d'insertion mobilise le bénéficiaire orienté social dans différentes actions successives et/ou simultanées visant à lui permettre d'atteindre des objectifs (santé, autonomie sociale, employabilité, accès à l'emploi, ...) pour, à terme, sortir des dispositifs d'aide dont il bénéficie.



Nous avons choisi de créer cette rubrique pour vous présenter, à chaque nouveau numéro, une ou plusieurs structures d'accompagnement à l'insertion présentes sur le territoire ou un dispositif avec le témoignage d'un bénéficiaire.

A travers ces récits, les objectifs sont nombreux : comprendre la multitude de freins pouvant subsister avant l'accès à l'emploi, connaître les étapes de parcours d'insertion socioprofessionnelle et découvrir l'ensemble des structures qui œuvrent pour les publics fragiles.

Dans ce numéro, nous vous proposons de découvrir les missions de l'ANPAA, association nationale qui lutte contre les addictions et qui accompagne les bénéficiaires vers le droit commun.

Le dispositif de la clause sociale dans les marchés publics porté par le PLIE Cévenol fait également l'objet d'une présentation ponctuée d'un témoignage.

Pour des raisons de protection de la vie privée, nous n'avons pas pu retranscrire le témoignage d'un bénéficiaire de l'ANPAA30, nous avons pris le parti d'interroger une conseillère afin qu'elle nous détaille concrètement un parcours d'accompagnement.

L'ANPAA lutte contre les addictions

L'ANPAA30, Association Nationale de Prévention en Alcoologie et en Addictologie du Gard (association loi 1901), couvre l'ensemble du département du Gard à travers 4 CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) dont un centre à Alès, 19 avenue Jules Guesde (rive droite du Gardon).

L'ANPAA est implantée sur Alès depuis près de 20 ans. C'est en 2001, grâce à un partenariat avec la Ville d'Alès par le biais de mise à disposition locaux, que l'ANPAA intègre le centre d'addictologie Alésien.

Ce centre permet une large offre de soins en addictologie en regroupant l'ANPAA30 et LOGOS (ancien CSST, Centre de Soins Spécialisés pour Toxicomanes) dans un même lieu.

L'ANPAA30 propose une démarche globale permettant de coordonner la prévention avec le soin et l'intervention sociale autour de différents comportements de consommations de substances psychoactives (alcool, tabac, cannabis...) et autres pratiques addictives (jeux...).

C'est ainsi qu'au travers de ces missions : prévention, formation, accès au soin et soin que l'ANPAA intervient auprès d'un large public.

C'est grâce à une équipe pluridisciplinaire composée de médecins addictologues, psychologues cliniciens, travailleurs sociaux et chargés de prévention (21 salariés sur le Gard) que ces missions se mettent en œuvre sur le territoire.



Pour toutes infos supplémentaires :

- > concernant la prévention et la formation : contacter Gaelle Allegret Bourdon au 04 66 29 25 13.
- > concernant le soin, l'accès au soin : contacter Doriane Robert au 04 66 91 08 75.



La mission de prévention s'adresse à différents publics : jeunes (collège, lycée, étudiants, centres de formation), des salariés d'entreprises publiques ou privées, des publics en situation de vulnérabilité (CHRS, chantier d'insertion...) ainsi qu'aux professionnels les encadrant.

La mission de formation s'adresse aux professionnels qui encadrent et accompagnent les publics rencontrés aux cours des différentes actions. Il s'agit notamment de renforcer la pratique professionnelle avec un apport de « théorie » addictologique, de sensibiliser à la démarche de prévention ainsi qu'au continuum d'accès au soins...

La mission d'accès aux soins consiste à aller à la rencontre de publics fragiles (en milieu carcéral par exemple, en milieu rural également...) afin de créer des liens de confiance pour faciliter l'accès aux soins, en démystifiant la démarche.

La mission de soins enfin, consiste à accompagner les personnes en difficultés avec leurs pratiques addictives ainsi que l'entourage.

Le CSAPA ANPAA30 c'est 4 sites : Nîmes, Alès, Vauvert et Bagnols sur Cèze

En 2013, c'est :
Près de 1 300 usagers (32.2% de femmes, 52.3% de 30-50 ans)
Plus de 7 000 actes auprès des personnes en difficulté avec leurs pratiques addictives

Ouvert du lundi au jeudi :
9h-12h30 / 14h-17h30
19 avenue Jules Guesde, 30100 Alès
Tél. : 04 66 91 08 75

Consultation gratuite et anonyme



COMMENT SE PASSE LA PRISE EN CHARGE À L'ANPAA30 ?

Les secrétaires assurent la prise de rendez-vous (par téléphone ou physiquement).

Le premier rendez-vous sur Alès est fixé avec une conseillère en économie sociale et familiale.

Celle-ci nous explique qu'il s'agit avant tout d'établir un climat de confiance, avec comme outil premier l'écoute, et comme objectif principal « que le patient revienne ».

Dans les grandes lignes, il s'agit :

- D'Informer : délivrer de l'information au patient ou aux membres de son entourage. Il peut s'agir d'information sur sa demande et ses besoins, sur ses droits ou sur les modalités générales de prise en charge par le CSAPA...
- D'évaluer : Evaluer la demande et les besoins du patient ou de son entourage, de déterminer le niveau de consommation du patient, sa situation sociale et les éventuelles difficultés associées pour lui proposer la prise en charge la plus adaptée à ses besoins.
- D'orienter : Une proposition d'organisation de prise en charge ou d'orientation vers une structure plus adaptée est effectuée. Le CSAPA est inscrit dans un fonctionnement en réseau avec les autres structures de prise en charge en addictologie (ville, psychiatrie, hôpital, CSAPA spécialisé toxicomanie...).

A la suite de cet entretien, deux autres rendez-vous sont proposés à la personne : un avec le médecin, et un autre avec la psychologue clinicienne. Cela permet une évaluation addictologique médico-psycho-sociale afin de dégager, en équipe, une proposition de soins adaptée à chaque personne.

La prise en charge proposée alors est médicale, psychologique, sociale et éducative.

Elle comprend : le diagnostic, les prestations de soins, l'accès aux droits sociaux et l'aide à l'insertion ou la réinsertion. L'objectif de cet accompagnement est l'amé-

lioration de la qualité de vie et de l'autonomie des usagers.

Concernant l'accompagnement socio-éducatif, la Conseillère ESF précise « le travailleur social du centre de soins ne doit pas se substituer au droit commun. Il est une personne ressource, sorte de médiateur entre la personne et son environnement (la famille, le droit commun, les soins...) »

L'intervention du travailleur social, qu'elle se situe dans les lieux du soin, au domicile du patient, ou bien dans le cadre d'un travail en réseau, doit permettre la (ré)-insertion, ou prévenir la désinsertion. Elle peut être ponctuelle : il s'agit d'informer, de répondre à une demande, d'orienter la personne à un moment donné ou se faire de façon plus rapprochée afin de soutenir la personne dans des démarches plus longues.

« N'importe qui peut avoir besoin un jour d'une écoute active, d'un conseil ou de soins, la clé d'entrée reste pour nous l'addiction, mais nous accompagnons les bénéficiaires afin de les aider dans d'autres démarches (logement, emploi...). Nous avons développé un vrai réseau partenarial avec le tissu associatif et les acteurs institutionnels, ce qui rend notre travail d'autant plus efficace ».

« L'accompagnement prend en compte la globalité de la personne, notamment sa culture, son âge, son sexe, son mode de vie, ses forces et ses fragilités... et au-delà d'un parcours d'insertion socioprofessionnelle, c'est un véritable parcours de vie au cours duquel nous intervenons à un moment donné où une personne se trouve dans l'impasse et souhaite retrouver un équilibre de vie en modifiant ses consommations. Bien sûr qu'on est sur un objectif d'autonomie mais cet objectif est difficilement délimitable dans le temps et nous nous devons d'avoir sans cesse cette fonction de remotivation, nous agissons toujours dans cette dynamique du mieux être ».

Le PLIE Cévenol et la clause sociale

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, situé au 16 rue Jean Castagno à Alès, propose un accompagnement individualisé aux personnes éloignées de l'emploi afin de leur faciliter l'accès aux dispositifs type chantiers d'insertion, clause sociale...

La clause sociale dans les marchés publics est un dispositif qui consiste à réserver un pourcentage d'heures de travail à des publics éloignés de l'emploi. C'est une mesure juridique prévue dans le code des marchés publics. Les maîtres d'ouvrage peuvent inscrire l'embauche de publics identifiés comme une condition d'exécution d'un marché (art. 14 du code des marchés publics). Toute offre qui ne répond pas au cahier des charges sera irrecevable. Il est donc obligatoire de prévoir l'exécution d'heures d'insertion dans la réponse à appel d'offres.

Le PLIE Cévenol, porté par le Syndicat Mixte Pays des Cévennes, est le gestionnaire de ce dispositif à travers le chargé de mission facilitateur clause. Il collabore étroitement avec les services techniques des collectivités pour établir une liste de lots où la clause sera insérée (travail d'identification des lots pouvant intégrer la clause), calculer les heures d'insertion qui seront présentées aux entreprises soumissionnaires, assurer le suivi et l'évaluation de cette action. Toutes les collectivités peuvent décider d'intégrer une clause d'insertion dans leurs opérations.

Un second travail de communication s'opère avec les entreprises attributaires pour finaliser les profils de postes à



pourvoir et bénéficiant de l'assistance technique du PLIE sur les modalités d'embauche qu'elles souhaitent appliquer. Le public en recherche d'emploi visé par la clause est pris en charge par les services publics de l'emploi et les référents sociaux qui interviennent au sein du Comité d'Intégration et de Suivi de Parcours du PLIE Cévenol. Ce travail partenarial permet de travailler efficacement sur le parcours d'insertion des demandeurs d'emploi.

Ainsi, des personnes sont sélectionnées dans le cadre du PLIE et présentées à une Association Intermédiaire, une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion, une Entreprise d'Insertion, un Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification. Elles sont embauchées au titre d'un contrat de travail. Elles deviennent salariées et sont mises à la disposition de l'entreprise soumissionnaire. Le PLIE assure le suivi de chantier et l'accompagnement constant de ses participants.

Contact PLIE Cévenol : 04 66 52 18 14

Depuis la mise en oeuvre de la clause en 2005 sur notre territoire, plus de 200 000 heures d'insertion (soit 112 Equivalent Temps Plein) ont été réalisées par près de 400 bénéficiaires

LE PARCOURS DE FARID AU PLIE CÉVENOL

Farid, 45 ans, est marié mais vit avec sa famille chez sa belle-mère car il n'a pas de ressources financières. A l'issue d'un rendez-vous avec sa conseillère Pôle Emploi, il est orienté vers le PLIE Cévenol. Il rencontre un conseiller avec qui il fait un bilan global de sa situation. « J'ai trouvé au PLIE une écoute et des conseils, une vraie prise en charge, même des solutions ! » nous raconte-t-il. Le PLIE prend alors contact avec la CERT (SCOP de formation aux métiers du bâtiment) et positionne Farid sur une formation gros oeuvre dans le cadre du Plan Régional Qualifiant afin de se préparer aux métiers du bâtiment. A l'issue de cette formation, il poursuit son accompagnement avec le PLIE qui le place à la Clède (chantier d'insertion de récupération / recyclage), il y travaillera un an mais son objectif est maintenant clair, Farid souhaite travailler dans le bâtiment. « Mieux armé » pour faire ses premiers pas dans ce secteur, il accède au dispositif clause dans les mar-

chés publics, au départ sur un chantier de courte durée, il y exécute quelques heures d'insertion, sa prestation est satisfaisante. Il bénéficie alors d'une mission plus longue et afin d'élargir ses compétences dans le domaine, le PLIE mobilise des fonds pour lui permettre d'obtenir une formation CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité).

Grâce à son parcours, Farid fait aujourd'hui des missions intérimaires très régulières dans le bâtiment. L'entreprise pour laquelle il avait réalisé des heures d'insertion sur un chantier vient d'ailleurs de lui proposer une embauche pour la fin de l'année. Il a pu ainsi accéder au logement et faire l'acquisition d'un véhicule. Son accompagnement PLIE est aujourd'hui terminé, « ce type de parcours est long et la motivation du bénéficiaire doit être importante pour y arriver mais le résultat est là et pour nous, c'est une réussite ! » en témoigne le chargé de mission facilitateur clause.

AGENDA / ÉVÉNEMENTS



Ateliers de professionnalisation pour les acteurs de l'ESS

Novembre, le mois de l'ESS. Cette année, la Maison de l'Emploi Alès Cévennes programme durant le mois de l'ESS des ateliers de professionnalisation à destination des acteurs de l'ESS pour approfondir des thématiques qu'ils ont eux même sélectionnées...

En 2009, la Maison de l'Emploi Alès Cévennes initiait les « Petits Déjeuners de l'Economie Sociale et Solidaire » auxquels un grand nombre de structures a participé.

L'objectif était d'apporter une information cohérente au regard des pratiques professionnelles du secteur de l'ESS. Ces petits déjeuners ont permis à de nombreux acteurs de s'informer sur divers dispositifs et structures existants sur le territoire afin de développer leur activité et surtout, et c'était le point fort de ces petits déjeuners, se créer un véritable réseau dans le secteur et faire connaître son activité...

La volonté de la Maison de l'Emploi Alès Cévennes est de faire évoluer la formule afin de répondre de manière encore plus qualitative aux besoins des structures du champ de l'ESS.

Cette année 2014 est placée sous le signe du changement donc avec la mise en place de 1/2 journées de pro-



fessionnalisation animées par des experts et formateurs. Ces ateliers de professionnalisation ont pour but d'approfondir les thématiques qui ont suscité le plus d'intérêt durant les petits déjeuners et d'apporter l'éclairage d'un professionnel.

Les thématiques proposées sont :

- La loi sur l'ESS (atelier animé par Muriel Nivert-Boudou, Déléguée Générale à la CRESS LR) le lundi 20 octobre 2014 à 14h30.
- Les outils pour la formation des salariés dans les associations (UNIFORMATION propose des entretiens individuels

duels le jeudi 6 novembre 2014 de 10h à 17h).

• Rechercher des financements privés, est-ce possible ? (atelier animé par Véronique Cottenceau, chargée de communication à la DRAC, spécialisée dans le mécénat) le mercredi 19 novembre 2014 à 14h00.

• Les nouveaux outils de communication et leur mise en place pour les structures de l'ESS (atelier animé par Céline Reynier, Coordinatrice de SOLIDARNET) le jeudi 20 novembre 2014 à 14h00.

Ces ateliers se dérouleront à la Maison de l'Emploi Alès Cévennes, 21 rue Soubeyranne, 30100 Alès.

Si vous souhaitez participer à un ou plusieurs ateliers, contactez-nous au 04 34 13 85 55 ou par mail communication@mde-alescevennes.fr

Soirée « Regards croisés sur deux économies »

Cette année également, nouvelle formule pour cette incontournable soirée

Pour la 3^{ème} année consécutive, la Maison de l'Emploi organise une soirée à destination des chefs d'entreprise de l'économie classique et de l'ESS afin de créer des passerelles entre ces deux mondes économiques...

A vos agendas ! Cette année, la soirée se déroulera dans le cadre du mois de l'ESS le mercredi 19 novembre 2014 à partir de 18h30.

Le format reste le même : une soirée conviviale autour d'un repas ou d'un buffet. Mais pour cette édition, pas de différentes thématiques par table mais une thématique unique : **un atelier de créativité autour de la mise en place d'un Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) sur Alès Agglomération.**

Pour cela, la soirée sera animée par l'Ecole des Mines d'Alès qui a développé une méthode d'animation d'ateliers de créativité très ludique et garantie "remue-méninges" !

L'idée est de faire émerger des idées et des projets potentiels, en vue de préparer le prochain appel à projet PTCE. Ces projets feront ensuite l'objet de réflexion plus approfondie en groupes de travail à partir de janvier 2015.

Si vous souhaitez participer à cette soirée, contactez-nous au 04 34 13 85 55 ou par mail communication@mde-alescevennes.fr

NOUVEAUTÉ

La lutte contre l'illettrisme, une nouvelle compétence à la MdE Alès Cévennes

Jusqu'au mois de juin 2014 « Savoirs pour Réussir », dispositif porté par la Caisse d'Epargne, accueillait les jeunes et les adultes dans ses locaux afin de les appuyer sur l'acquisition des savoirs de base et les aider à créer du lien social.

Depuis le 1^{er} septembre 2014 c'est à la Maison de l'Emploi Alès Cévennes, que ces publics sont accueillis. En effet, l'action de « lutte contre l'illettrisme » devient une action à part entière de la MdE Alès Cévennes.

Ce ne sont pas moins de 15 parrains bénévoles et une salariée qui sont les interlocuteurs directs des jeunes et des adultes désirant se faire aider afin de progresser dans l'acquisition des moyens de communication : ateliers informatiques, mobilité, apprentissage de la lecture et du calcul, dessin, suivis individuels... Tout est mis en œuvre dans l'objectif d'accompagner ces personnes vers un parcours d'insertion sociale.

Renseignements :
Françoise JOMIN
 Espace accueil Maison de l'Emploi Alès Cévennes
 11, bis rue Pasteur - 30100 Alès
 Tél. : 04 66 52 04 05





Le fer à repasser se diversifie

Le chantier d'insertion propose de nouvelles prestations



C'est en 1992 que le Fer à Repasser, premier chantier d'insertion autour du repassage, est créé par le secours populaire. Le principe, à travers le support repassage, était la resocialisation et la professionnalisation des femmes. En 2007, le secours populaire s'est désengagé de l'association pour laisser place à la création de l'association Atouts Faire qui portera ce chantier que les pouvoirs publics ont bien voulu préservé sur le territoire alésien.

« Atouts faire » poursuit à travers ce chantier d'insertion les objectifs d'insertion sociale et professionnelle des publics éloignés de l'emploi par : la mise en situation de travail, la formation et l'accompagnement vers l'emploi durable, la contribution au développement économique.

Aujourd'hui ce chantier d'insertion dégage 15% d'autofinancement grâce à ses acti-

vités de pressing écologique, repassage, retouche / confection et broderie.



« Notre ancrage sur le territoire est sans doute lié à la qualité des prestations que nous réalisons pour les particuliers et les professionnels », précise Naïma DRIE, Directrice de la structure.

Est-ce qu' « Atouts Faire » est en concurrence avec les pressings ? Pour la directrice, il ne s'agit en aucun cas de concurrence mais plutôt de complémentarité : « Nous ne sommes pas perçus comme des concurrents déloyaux par ces entreprises, au contraire ils nous renvoient des clients car l'activité repassage n'est pas assez rentable pour eux. Nous nous connaissons bien et nous

travaillons ensemble. Pour la blanchisserie industrielle de Bagard, un partenariat « gagnant / gagnant » est déjà opérationnel depuis trois ans avec cette entreprise locale. Dès qu'elle a besoin de salariés, elle s'adresse à nous car le chef de cette entreprise sait que nous les formons très bien sur ces postes ». D'autres partenariats se sont construits au fil de l'eau avec d'autres entreprises qui acceptent d'accueillir les salariés du chantier en stages d'immersion.

Comme l'ensemble des structures de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique), les baisses de subventions incitent à développer des activités nouvelles, à se diversifier, à innover, c'est la raison pour laquelle, en 2010, le chantier propose de nouvelles prestations : la confection de costumes de scène (aucune structure ne le faisait encore sur Alès), s'installe alors naturellement un

partenariat avec une école de danse alésienne. Depuis peu, toujours dans cette dynamique, **le chantier offre un nouveau service de collecte / livraison de linge pour les particuliers sur leur lieu de travail** (dans la mesure où plusieurs salariés de la même entreprise sont clients du chantier). Là aussi, il y a un intérêt pour le client : gain de temps, déplacement évité en plus de la contribution de tous, à la création d'un emploi pour une personne allocataire du RSA.

Grâce à ces projets de développement, le chantier compte aujourd'hui 3 salariés permanents (la directrice qui assure aussi l'accompagnement socioprofessionnel et le lien avec les entreprises, une encadrante et une assistante technique) et 12 salariés polyvalents en insertion.

**38 rue de la Cavalerie - Alès
Tél. : 04 66 52 30 39
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 non stop.**

La Cantine : un « restaurant social » à Rochebelle

Le Collectif Animateurs 30 ouvre un lieu de restauration convivial dans les quartiers

L'idée de créer une cantine sur le principe de solidarité a germé il y a deux ans déjà dans la tête de deux femmes : Heyria et Malika, toutes deux auxiliaires de vie scolaire dans des écoles. A l'époque, elles étaient membres d'une association de quartier qui organisait des repas mensuels. Elles ont alors fait part de leur idée à Etienne Kretzschmar, retraité, bénévole, et vice-président de l'association "Collectif animateurs 30" qui a tout de suite



adhéré. L'objectif de l'association « Collectif Animateurs 30 » étant de supporter et soutenir des initiatives d'animation locales, la légitimité du portage de ce projet était toute trouvée. La suite logique a donc été la recherche d'un lieu où

cette cantine sociale pourrait s'implanter. C'est finalement en février 2014, dans le quartier de Rochebelle (au 5 rue du faubourg de Rochebelle), que la Cantine ouvrira ses portes. « C'est grâce aux financements du Contrat Urbain de Cohésion Sociale d'Alès Agglomération, de l'ACSé et du Conseil Général du Gard que nous avons pu faire les quelques aménagements nécessaires au démarrage de l'activité » précise Etienne Kretzschmar. « Je souhaitais faire de cet endroit

un lieu de restauration permanente à caractère social et solidaire, un peu dans le principe des cantines populaires de l'époque minière où les ouvriers pouvaient venir se restaurer et partager un moment de convivialité durant leur pause déjeunerle tarif de base est de 3€ (ce qui couvre à peu près l'achat des denrées) **et le tarif solidaire de 10€**. « Chacun est libre de donner ce qu'il veut en son âme et conscience, nous

ne demandons aucun justificatif pour bénéficier du tarif à 3€ ». Cette cantine s'adresse à des personnes en insécurité alimentaire mais reste ouverte à tous, il n'en existe plus sur le territoire et pourtant les besoins se font ressentir.

« Le restaurant peut accueillir 45 convives mais nous sommes

conscients que le chemin à parcourir reste long et qu'il faudra établir une relation de confiance avec les personnes qui en ont le plus besoin mais aussi avec les structures d'insertion afin qu'elles diffusent l'information auprès de leur public ».

Le restaurant est ouvert tous les

mercredis à 12h00, 2 équipes de 4 bénévoles assurent la cuisine et le service.

Depuis son ouverture, **la cantine a déjà accueilli plus de 600 personnes mais l'objectif de l'association est d'étendre ses jours d'ouverture à 2 puis à 3 par semaine** et d'y développer d'autres activités : créer un

« point projet collectif jeunes », équiper le lieu pour lui apporter une dimension culturelle (bibliothèque, piano...) et développer des projets autour de la vidéo, chers à la Présidente de l'association, Salima Aissaoui.

*5 Faubourg de Rochebelle, Alès
Ouvert le mercredi midi
Réservations: 06 07 32 58 81*

L'ACEGAA, point d'appui à la vie associative du Gard

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) pour les associations repris par l'ACEGAA

L'ACEGAA (Association de Conseil en Gestion Aux Associations) a pour mission d'accompagner les projets associatifs, notamment ceux créateurs d'emploi, rechercher et mettre à disposition des acteurs informations et conseils, soutenir et favoriser les initiatives de promotion de la vie associative sur le territoire.

Pour cela, elle gère depuis bientôt 20 ans un point d'appui aux associations sur Nîmes. Une antenne est également ouverte sur Alès le vendredi matin sur RDV (à la Maison de l'Emploi, espace partenaires, 21 rue Soubeyranne).

Depuis le 1^{er} avril 2014 (convention triennale jusqu'en 2016),

l'ACEGAA assure le portage du DLA. Le Dispositif Local d'Accompagnement est un dispositif national initié en 2002 pour **aider les associations employeuses à se consolider économiquement et à se développer en pérennisant les emplois créés**, tout en respectant leurs valeurs.



L'accompagnement se décline en plusieurs étapes : L'ACEGAA réalise un diagnostic partagé de la structure en prenant en compte toutes les dimensions de l'action de l'as-

sociation.

Le dossier de la structure est présenté en comité d'appui (partenaires financeurs, experts et têtes de réseau).

Si le dossier est retenu, la structure peut alors bénéficier d'un plan d'accompagnement, un expert est sélectionné et travaille, avec la structure, à la mise en oeuvre d'un plan d'actions (recherche de financements, gestion RH, redéfinition du contenu de l'activité...). L'ACEGAA assure le suivi de ce plan d'accompagnement. Deux critères sont à remplir pour bénéficier de l'accompagnement : **être une association ou une coopérative employeuse et être reconnue**

d'utilité sociale. « Aujourd'hui, notre souhait est d'articuler au mieux les actions du DLA avec toutes les forces vives en termes d'accompagnement sur le territoire et avoir un meilleur ancrage local » indique Daoud Belaroussi, Directeur de l'association. « Notre objectif est d'accompagner entre 25 et 30 projets par an ».

L'ACEGAA voit donc son champ d'actions se développer et se tient à disposition des associations désireuses d'en savoir plus sur ce dispositif.

*Maison des Initiatives
285 Rue Gilles Roberval - Nîmes
À Alès, MdE rue Soubeyranne
Tél. : 04 66 68 20 27*

AU NIVEAU NATIONAL

La loi ESS est définitivement adoptée !

Après un an de débat, deux lectures au Sénat et à l'Assemblée Nationale et une commission paritaire mixte, la loi relative à l'économie sociale et solidaire a été définitivement adoptée le 21 juillet 2014 ! Le texte (n°387) a été adopté par l'Assemblée Nationale, sans aucun vote contre.

Dans le précédent numéro de notre revue, nous avions consacré un article à ce que cette nouvelle loi allait changer... Pour les Maisons de l'Emploi, l'article 9 prévoit de « réin-

troire la mention des MDE et des PLIE pour la mise en place du schéma régional de promotion des achats publics socialement responsables visant à encourager le recours aux clauses sociales, ainsi qu'à favoriser la mise en place d'un guichet unique afin de faciliter la mise en œuvre de la clause sociale dans les territoires ».

Une journée d'information sur la clause sociale dans les marchés publics est prévue à la Maison de l'Emploi Alès Cévennes (21 rue Soubeyranne) le 22 octobre 2014. Infos et Inscription au 04 34 13 85 55.

AU NIVEAU NATIONAL



SOLIDARNET lutte contre la fracture numérique

De nouvelles prestations pour optimiser sa communication et l'usage du multimédia

L'association Solidarnet gère depuis 2002 une plate forme multimédia née de la volonté de 5 associations locales œuvrant dans les domaines de l'insertion, l'emploi, le social, la prévention. Depuis 2010, Solidarnet est installée dans des locaux spacieux en rez de jardin au 12 de l'avenue Marcel Cachin à Alès. **Ce lieu ouvert offre, comme support, le numérique aux personnes qui souhaitent s'initier ou approfondir des connaissances professionnelles en matière informatique** ; cette plate-forme multimédia est un espace ressource qui permet aux personnes bénéficiaires de certains minima sociaux d'être accompagnées gratuitement pour acquérir les usages et les outils informatique appropriés à leurs attentes et à leurs projets. Aussi Solidarnet est soutenu depuis sa création par des financeurs tels que

l'Etat, le Conseil Général du Gard, l'agglomération et la ville



d'Alès, l'Europe au titre du fond social européen (accueil des personnes allocataires du RSA, ateliers informatique pour les publics des associations des quartiers d'Alès, accompagnement des participants du Plan Local Insertion Emploi, ...). Ainsi les trois salariés de Solidarnet, Céline, Imad et Franck dispensent quotidiennement un large panel de savoir-faire, dans leurs locaux ou en extérieur (Maison pour Tous des

Cévennes...), allant de l'animation d'ateliers multimédias, à la création de support de communication (plaquettes, sites web, pages facebook, blogs, logos, flyers) et à la formation professionnelle pour optimiser ses compétences en informatique.

Depuis 5 ans, l'association Solidarnet travaille au développement de son activité de formation et de création de supports de communication en direction des structures de l'Économie Sociale et Solidaire et des salariés qui souhaitent suivre une formation professionnelle en informatique adaptée à leurs besoins.

Pour 2014 / 2015, il y a du nouveau, la structure propose de concevoir vos outils de communication et d'information (logo, charte graphique, plaquette, livret) et notamment de réaliser vos sites Internet (site web personnalisable et avec fa-

cilité de prise en main pour une autonomie dans sa gestion).

Au programme :

En BUREAUTIQUE : Être à l'aise avec les Technologies de l'Information et de la Communication, Brevet Informatique Internet (B2I), prise en main d'outils collaboratifs, traitement de texte (initiation / perfectionnement), tableur (initiation / perfectionnement), base de données (prise en main ACCESS), mise en page bureautique (publisher, réalisation de diaporama : Power Point...)

En COMMUNICATION INFOGRAPHIE : réalisation de support de communication (initiation Adobe Indesign, Photoshop), photographie numérique : prises de vues et retouches d'images, médias Web : création et gestion d'un blog & réseaux sociaux...

*12 avenue Marcel Cachin
Rez de jardin - 30100 ALES
Tél.: 04 66 52 28 97*

Le Café des Familles de la Clède

Un lieu convivial qui accueille parents et enfants autour d'ateliers pratiques et de débats...

Le Café des Familles de l'association La Clède existe depuis 2002 avec le soutien de la CAF, du REAAP (Réseau Écoute, Accompagnement et Appui à la Parentalité)



et autres financeurs publics et privés. Son implantation au cœur d'Alès, 5 rue Jules Cazot

est un choix délibéré fait dans un souci de proximité pour les personnes.

Créé sur la base du principe de participation, le Café vise la mixité sociale, la favorisation du lien parent / enfant et du lien social en organisant des activités pour les enfants le mercredi, des soirées débats et des festivités gratuites. Le mercredi le goûter est offert pour les enfants et les adultes, les enfants choisissent leurs activités manuelles.

Le Café des Familles, piloté par une équipe de trois personnes,

est un lieu où les parents sont toujours partie prenante, ils optent pour les thématiques autour de l'éducation qui seront discutées au cours des soirées débats. Ils organisent et assistent aux activités avec leur enfant, le temps de partage entre parent et enfant restant au centre du Café des Familles. Ce temps est optimisé par l'échange d'expériences, questionnements, savoir-faire avec d'autres parents.

La programmation est réalisée trimestriellement :

Rencontres en soirée, soirées

festives ou sorties (l'été), animations : travaux manuels, clowns...

Programme du mois de septembre 2014 :

Mercredi 17 septembre :

« Programmation Trimestrielle » (d'octobre à décembre 2014)

Mercredi 24 septembre :

« Créons un hibou ».

*5 rue Jules Cazot - 30100 Alès
Heures d'ouverture : mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 18 h
Entrée libre et gratuite*

Valérie BOUSQUET : 04 66 86 52 67 ou Sylvie BOUCHET-JOLY : 04 66 52 13 26

L'association TRAMPOLINES s'implante à Alès

« Des rencontres professionnelles, au bon endroit, au bon moment, pour rebondir ! »

Marie-France LEGARNISSON, demandeur d'emploi senior, 55 ans, a créé à Alès l'association « TRAMPOLINES ».

Actuellement en formation, elle souhaite se reconvertir dans sa passion de l'écriture et devenir correctrice ou exercer un métier autour de l'écrit.

L'objectif de l'Association

« TRAMPOLINES » est de mobiliser autour d'elle des gens sensibilisés ou touchés par le fléau du chômage, qui ont envie de trouver des solutions pour en sortir.

En complément de l'accompagnement effectué par les structures habituelles, l'Association propose aux gens intéressés de se rencontrer autour d'un

café, dans un contexte convivial, pour rompre l'isolement, la solitude, « chasser » le désespoir des chercheurs d'emploi et soutenir les employeurs dans leurs difficultés liées à l'embauche. Elle souhaite donc susciter les débats et faire émerger des solutions... avec un seul objectif : créer des liens solidaires et éco-citoyens.

Le site internet www.embaucheunchomeur.fr permet d'adhérer à l'Association « TRAMPOLINES », dont le slogan : « des rencontres professionnelles, au bon endroit, au bon moment, pour rebondir ! » est porteur d'espoir !

Contact :
Marie-France LEGARNISSON
Tél. : 06 77 88 81 24

L'évolution des financements européens Programmation 2014-2020

Une programmation visant à respecter les objectifs de la Stratégie Europe 2020.

Le budget pluriannuel pour la période 2014-2020 vise à financer les objectifs de la stratégie Europe 2020 en faveur d'une croissance intelligente, durable et inclusive. Cette stratégie fixe des objectifs dans les 5 domaines suivants : Emploi, recherche et développement, changement climatique et environnement, éducation, pauvreté et exclusion sociale.

Quelles tendances pour la nouvelle programmation ?

Dans un objectif de simplicité, les propositions pour la programmation 2014-2020 prévoient les grandes tendances suivantes :

- Une baisse du nombre de programmes distincts via un re-

groupement des programmes 2007-2013 : le programme Erasmus Pour Tous regroupera toutes les branches du programme 2007-2013 Lifelong Learning Programme (Erasmus, Comenius, Leonardo, Grundtvigt...) ainsi que le programme Jeunesse en Action ; de même les programmes 2007-2013 Media et Culture seront regroupés dans le programme 2014-2020 Europe Créative. Enfin Horizon 2020 sera le nouveau grand programme 2014-2020 dédié à la recherche et l'innovation (ancien 7e PCRD).

- La simplification des procédures et l'application de principes communs pour les fonds
- La décentralisation de la gestion des fonds, avec un rôle accru accordé aux agences exécutives
- Le système des fonds structurels (FEDER, FSE, FEADER) demeure néanmoins quasiment inchangé pour la prochaine programmation 2014-2020

Source : WelcomeEurope.com

Slow-Food dans les Favelas

Quiche aux pieds de brocolis, Fricassée de zestes de melon, Gâteau aux peaux de bananes en dessert. C'est le menu proposé par Regina Tchelly, 31 ans, une chef-cuisinier à l'activité florissante qui a déjà ouvert des antennes de son restaurant dans plusieurs métropoles brésiliennes, comme São Paulo ou Rio.

Inutile pourtant d'arpenter la plage de Copacabana pour goûter à ses créations : c'est dans les favelas qu'elle a choisi d'installer ses tables. La cuisine qu'elle y sert est pour le moins inhabituelle. Pour exemple le menu ci-dessus ou sa salade de macaronis, zeste de citrouille et sauce soja. Regina est experte dans le Slow-Food : une nourriture saine pour l'homme et la planète. Elle travaille à partir de déchets et restes alimentaires.

Avec la marque qu'elle a lancée, **Favela Organica**, elle apprend aux habitants des quartiers les plus démunis à utiliser toutes les parties des légumes pour en faire des plats savoureux. « C'est un sentiment indescriptible de voir le sourire des gens lorsqu'ils redécouvrent des aliments qu'ils avaient l'habitude de jeter à la poubelle » raconte Régina à un journaliste de « we demain ». (source : wedemain.com).

« À 18 ans, quand je suis arrivée à Rio comme femme de ménage dans les riches familles, j'ai été choquée de toute la nourriture gaspillée par les habitants et sur les marchés » relate Regina. En 2010, elle crée son premier jardin et rejoint le mouvement Slow Food, avant de lancer Favela Organica qui organise des concerts-repas, des buffets, distribue de la nourriture au SDF... La presse brésilienne la suit attentivement.

DOSSIER

Recyclage, Do It Yourself :

*Quand l'ESS et l'IAE
créent de l'emploi et
valorisent le savoir-faire
«made in France»*



Recyclage, DIY, des tendances dans l'air du temps

DIY, Do It Yourself signifie littéralement en français « Faites le vous-même ». Comprenez en fait bricolage, réparation de mobilier, recyclage (« upcycling »), customisation de vêtements, création d'objets en tous genres et pour tout usage. Ce mouvement connaît aujourd'hui un engouement sans précédent et se développe notamment à travers le web...

L'histoire du mouvement DIY

Ce mouvement, dont les origines pourraient remonter à l'histoire même de l'humanité, pourrait trouver sa source dans la **tendance hippie**. A travers le « Whole Earth Catalog » lancé en 1968 par Stewart Brand, au sein de la communauté hippie de Bay Area, aux Etats Unis. Il s'agirait d'une « publication, réalisée avec les moyens du bord, un polaroid et une machine à écrire, véritable cacophonie visuelle où des conseils pratiques se mêlaient aux visions d'avenir comme aux petites annonces. En vérité, sans le savoir, ce journal préfigurait l'ère de l'internet. Catalogue pratique d'informations et de conseils pour tout faire soi-même au meilleur prix, le WEC va même s'étoffer au point de compter 448 pages en 1972. Cette date fut également sa dernière année, avec un million d'exemplaires vendus, et l'octroi du National Book Award... » (agoravox.fr - Eric Donfu, Sociologue).

Certains attribuent la naissance du phénomène DIY à la **culture punk**. Autonomes, indépendants et anarchistes, les punks sont à l'origine des "fanzines", petites publications dédiées à la musique, la BD, le skate-board réalisées par des amateurs...

D'autres dateraient les fondements du DIY autour de la 1^{ère} révolution industrielle de 1750 chez les « **Shakers** » en Angleterre. Une communauté qui basait son mode de vie sur la création de tout objet utile au quotidien et à qui l'on devrait notamment l'invention de la scie circulaire et la pince à linge !

Démocratisation du mouvement

Ce mouvement va progressivement se généraliser dans le monde entier.

En France, l'arrivée significative de la grande surface du bricolage (concept venu des Etats-Unis dans les années 1950) marque la « démocratisation » des travaux manuels. Chacun se met à créer, façonnier, bricoler à son image et sans l'aide de professionnels.

L'individu, relégué au rang de consommateur, ne semble plus être un modèle satisfaisant aujourd'hui. En créant, en transformant, c'est une forme d'émancipation nouvelle qui voit le jour, un besoin d'exprimer sa singularité, sa créativité, de s'accomplir...

Ce mouvement s'ancrera plus encore dans les pratiques avec la diffusion d'émissions télévisées de décoration, de concours (dernière émission en date : le concours du meilleur couturier amateur).

« Selon un sondage OpinionWay réalisé en juin 2013 pour le salon Créations & Savoir-faire, 1 Français sur 2, femmes comme hommes, prend du plaisir à créer, à personnaliser des biens de consommation jugés bien souvent trop standardisés. La créativité est dans l'air du temps et elle ne semble pas limitée à un petit cercle d'initiés ».

Ce phénomène semble toucher en priorité les 18-34 ans se passionnant pour les loisirs créatifs et partageant conseils et astuces sur le web. Des centaines de blogs sont dédiés à ses pratiques sur la toile.

Quand le mouvement crée de l'emploi

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » ! Cet aphorisme de Lavoisier prend tout son sens dans le concept même d'upcycling : transformer un matériau, quel qu'il soit, en objet de valeur.

C'est sur cette base que sont développés progressivement les ateliers de recyclage en France.

Sur notre territoire, la Clède à travers « la ressourcerie » a mis en place un chantier d'insertion autour du recyclage et de la rénovation de mobilier.

C'est le cas également de l'atelier Gard'Robe qui récupère et recycle des vêtements pour en confectionner des nouveaux et les vendre dans sa boutique. Cet atelier propose également des cours de couture pour les amateurs et amatrices désireux de se former à ce savoir-faire. Savoir-faire qui a fait naître en France la Haute-Couture au XIX^e siècle avec la révolution industrielle.



La Ressourcerie de la Clède

Nous arrivons vers 9 h à La Ressourcerie La Clède installée 2, rue Georges Sand à Alès. Sous le grand hangar règne déjà l'effervescence. L'atelier menuiserie est en pleine action : « les salariés arrivent à 7h 50, à 8 h chacun est à son poste » précise Maryvonne Orlandini, Responsable de Service. Les uns décapent des meubles, les autres les repeignent afin de leur donner une seconde vie. Comme un vent de « Do it Yourself » avant l'heure.

avec une notion d'urgence à faire des propositions ».

L'équipe est constituée de 67 salariés permanents qui, chacun, dans leur sphère professionnelle : chantier, accueil, hébergement, logement.... vont répondre aux difficultés et aider des hommes et des femmes à trouver ou retrouver leur place.

« Notre activité ne vient pas en concurrence mais en complémentarité d'autres activités sur le territoire » précise Maryvonne Orlandini. « C'est vrai que **nous sommes**



Récupération, transformation, réemploi, les possibilités sont multiples en fonction des « arrivages » d'articles collectés. Deux camions livrent rapidement le contenu d'une maison qui vient d'être vendue et dont le mobilier est donné à la Ressourcerie. Les meubles et objets sont principalement récupérés chez les particuliers. « La ressourcerie » prend appui sur le dispositif chantier d'insertion, un de ces lieux de vie où les salariés vont refaire du lien social, valider un projet professionnel, acquérir des savoirs faire, quoiqu'il en soit l'objectif est avant tout un accompagnement à la recherche d'emploi et une rencontre humaine grâce à une double implication professionnelle, d'une part des salariés du dispositif d'insertion d'autre part de celle des leurs encadrants techniques. Un environnement favorable qui permettra aux personnes éloignées de l'emploi de franchir une étape supplémentaire vers un nouvel emploi et une nouvelle vie. « A la Clède, nous nous sommes adaptés aux besoins du territoire au fil des ans en fonction des besoins des populations, de l'émergence de la crise économique et des constats effectués quant aux situations sociales, souvent

mes dans une logique d'insertion socioprofessionnelle et non sur le secteur marchand, nous vendons à très bas prix (-30 % de réduction sur les prix marqués pour des publics bénéficiant des minima sociaux), pour autant, plus les ventes seront importantes et plus elles permettront de faire fonctionner la structure. L'augmentation de la clientèle de nos magasins participe à faire connaître le travail des salariés de la Ressourcerie et contribue à la réduction des déchets sur notre territoire alésien ». La Ressourcerie est agréée depuis 2007 et bénéficie d'une convention avec l'Agglomération d'Alès depuis 2012 pour le traitement de tous les déchets. « L'appui politique garantit la reconnaissance d'une structure comme la nôtre et permet à cette activité de s'inscrire de manière réaliste et pérenne sur le territoire » précise la Responsable de Service.

« La nouvelle loi concernant le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire a permis d'élargir le débat pointant les structures de l'ESS dont le secteur de l'IAE, comme un secteur susceptible de créer de l'emploi et, à terme, on l'espère, de favoriser le développement économique ».

Et pour développer ses activités, l'équipe de la Clède ne manquent pas de projets, peut-être un jour un atelier solidaire de réparation de tout ce qui peut l'être, ou un lieu d'échange de savoirs ? « Nous développons le partenariat avec d'autres acteurs de l'insertion afin d'être plus visibles sur le territoire et plus efficaces. Il y a obligation, à l'heure actuelle, de s'adapter et d'élargir notre production tout en respectant la réglementation des chantiers. Informer de ce que nous réalisons ici reste important pour nous. »

La Ressourcerie touche-t-elle uniquement un milieu initié ? Oui et non, la voie d'accès au chantier d'insertion pour les salariés qui y travaillent c'est la voie des prescripteurs, pour les ventes, les journées portes ouvertes permettent d'élargir la clientèle en faisant annuellement un zoom sur leur activité. Si le nerf de la guerre reste encore les financements publics il n'en demeure pas moins qu'au cœur de l'action c'est la solidarité qui s'est installée, et à la Clède, ça fait longtemps qu'ils pratiquent.

*Le magasin brocante / mobilier se situe :
2 rue George Sand, quartier de la Prairie à Alès
Il est ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00
Tél. 04 66 56 52 81*



Historique de la mission d'Insertion par l'Activité Économique de la Clède

1978 La Clède est créée par deux visiteurs de la prison du Fort Vauban qui partent du constat que les anciens prisonniers ont du mal à trouver un logement et des voies de réinsertion à leur sortie. Un Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) de 11 places réservées aux hommes seuls est mis en place sur une période de 6 mois. Cette mission perdure et évolue encore...

1985 La Clède ouvre son champ d'action afin de pouvoir intervenir dans l'insertion par l'activité économique.

1987 Une opportunité se présente : dans le cadre d'une

action de développement des quartiers, la Mairie d'Alès offre à La Clède l'entretien de 45 000 m² d'espaces verts en échange d'une subvention annuelle. L'entreprise d'insertion EVI-BTI voit le jour et s'émancipe de la Clède.

1988 Développement d'une Association Intermédiaire : service de prêt de main-d'œuvre, cellule locale « embauche-formation » dans le secteur du bâtiment, atelier déménagement, réseau d'échanges de savoirs, entreprise intérimaire d'insertion.

1989 Crédit de chantiers CES en partenariat avec la Ville d'Alès. Cette action durera 3 ans.

1992 Crédit d'un atelier de récupération (meubles, appareils électroménager, vaisselle, linge...) : accompagnement socioprofessionnel, vente d'objets à bas prix...

1997-1999 Le pôle récupération grandit et se divise en 5 ateliers de remobilisation et réentraînement au travail : récupération-brocante, menuiserie, électroménager, art-récup, création couture / puériculture...

2007 Crédit du Chantier d'insertion « Habitat-Menuiserie » 12 personnes / 2 encadrants. En décembre 2007, les ateliers obtiennent l'agrément « Ressourcerie » avec l'engagement de renforcer l'éducation à l'environnement et contribuer à l'amélioration du cadre vie des usagers des services et des clients des magasins.

La Ressourcerie La Clède développe les 4 fonctions de ce concept au travers de ses 3 chantiers : collecter, valoriser, revendre, sensibiliser.

Elle adhère également à la charte du réseau sur ces 3 axes : Agir pour l'Environnement, développer une Economie Solidaire, coopérer dans la transparence.

2010 Démarrage d'une étude de faisabilité afin d'envisager le développement de la Ressourcerie « autour de la collecte et le tri d'encombrants et de D3E sur les déchetteries d'Alès Agglomération ».

2011 La Ressourcerie est répertoriée comme point de collecte D3E dans le cadre d'une convention avec l'éco-organisme « Eco-Systèmes » et la Communauté d'Agglomération.

2012 Signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens Alès Agglo / La Clède. La ressourcerie obtient de la préfecture un récépissé de déclaration ICPE (Installation Classée Pour l'Environnement).

2013 Inscription de la Ressourcerie dans la filière de Déchets d'Élément d'ameublement.

Réponse à l'appel à projet lancé par l'Etat pour la création d'un Pole Territorial de Coopération Economique (PTCE). Le projet n'a pas été retenu mais a été jugé pertinent.

2014 Un travail d'élaboration du projet PTCE se poursuit afin de le représenter au prochain appel à projet.



Gard'Robe, entre couture et création...

C'est dans les rues du vieil Alès que Valérie Siksik a installé sa boutique GARD'Robe, au 32, rue Beauteville, c'est comme un saut dans le temps, l'impression de déjà vu des ateliers de modiste et de couturière d'une époque lointaine. Et forcément le décor s'y prête, meubles récupérés, chapeaux colorés, bijoux travaillés à partir d'objets en métaux revisités, et surtout les corsets, l'accessoire préféré de la styliste, en satin, en velours, doux et coloré.



L'association GARD'Robe a été créée en 2006, mais Valérie Siksik a eu plusieurs vies, couturière pour une clientèle privée à Paris puis intervenante à la Recyclerie d'Anduze elle souhaite partager des savoirs et transmettre une autre idée du fait main.

Son atelier a voyagé d'Atuech à Anduze pour se poser à Alès dans ce local plus visible et mieux adapté à ses activités. « L'idée est de proposer des modèles uniques et inspirés par le mélange de toutes les matières neuves et récupérées. Tous les modèles sont réalisables dans d'autres couleurs ou matières. Je souhaite attirer le plus possible de créateurs, nous sommes nombreux sur le territoire, ce lieu leur est réservé, nous conservons un fonctionnement associatif dans l'idée de mutualiser et de générer une dynamique forte autour d'un concept novateur ».

Les pièces présentées sont donc réalisées à partir de matière première recyclée ou neuve et au-delà du recyclage c'est tout un artisanat d'art qui prend forme.

« La boutique est un dépôt-vente, organisé en plus-

ieurs départements : cuir, couture, métal », ajoute-t-elle. « Peut-être que d'autres créateurs viendront, j'aimerais que des artistes plasticiens exposent ici, avec, en projet, un vernissage une fois par trimestre, un bel évènement autour de la création ». L'appel est lancé.

Si elle connaît l'Economie Sociale et Solidaire ? « J'ai découvert l'ESS quand je suis arrivée dans le Gard en 2005 » nous dit Valérie Siksik. « J'ai créé mon propre emploi.

Pour l'instant je bénéficie d'un CAE en tant que salariée de l'association, je ne sais pas comment les choses évolueront mais mon souci est de rester dans une entreprise respectant des valeurs de mutualisation et de concertation. »

« Nous donnons des cours de couture, il suffit d'adhérer à l'association pour 12 € par an puis c'est 8 € de l'heure. Pour l'instant nous avons 10 élèves stagiaires. Les personnes réalisent la pièce de leur choix, à partir de tissus qu'elles ont chez elles ou d'un vieux vêtement ou bien utilisent ce qu'il y a ici ».

« Je récupère des tissus, des boutons, des fils depuis des années, je suis une passionnée, l'idée est que les gens qui ont envie de créer mais qui n'osent pas se lancer se sentent guidés et soutenus tout au long de leur apprentissage. J'ai mes propres techniques que je communique dans un souci de simplification et de pédagogie douce. Presque tout est possible à partir du moment où l'étoffe est de bonne qualité, certains vêtements ne sont pas transformables, il y a de plus en plus de tissus mé-

diocres sur le marché, d'où l'intérêt de récupérer ». A-t-elle quelque chose de plus à ajouter ? Non pas vraiment, si ce n'est qu'elle nous cite ses complices créateurs adhérents-exposants, au nombre de 10, et qu'elle voudrait en avoir beaucoup d'autres.

Des projets, Valérie en a plein la tête, développer son réseau, créer un site internet en partenariat avec SOLIDARNET, peut-être. Il y a déjà une page de vente en ligne sur « A Little Market ».

Avec GARD'Robe, Valérie Siksik s'inscrit dans ce qu'elle appelle « un modèle de fonctionnement social ». On a trébuché sur la marche du temps on vous dit, mais entre passé et futur c'est sûr qu'on y retournera, faites pareil, c'est tout prêt et ça dépayse !

GARD'robe est une association loi 1901.

La boutique est ouverte du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Les cours de couture sont dispensés le mardi toute la journée (contacter Valérie au 06 20 34 67 06)

Le but des cours est de partager des activités manuelles et artistiques autour du recyclage et de la création.

Il est possible de faire des découvertes métiers en tant que stagiaire : convention école / centre de formation.



Les créateurs à l'honneur dans la boutique Card'Robe

MAURICE BOUCHARD • Ferronnier

Bijoux et mobilier fabriqués et façonnés à partir de pièces en fer / métal recyclés

JAK • Céramiste

Bijoux en céramique

EMMMA PERLES • Créatrice

Bijoux fantaisie en perles de Tahiti

ART VERRE • Créeateur

Bijoux en verre

JULIETTE • Créeatrice

Coiffes et chapeaux. Vêtements pour enfants

L'ARBRE À CHAPEAU • Créeatrice

Coiffes et chapeaux.

LOLALUNA • Créeatrice

Vêtements pour enfants

VALERIE MICHON • Artiste Peintre

VALERIE SIKSIK • Couturière

Textile femme, accessoires, création, transformation, sur mesure, mariage, retouche, cours...

Vous voulez suivre une formation ? PRÉPAREZ-VOUS POUR REUSSIR

**Une formation
professionnelle,
ça se prépare.**

**La Maison de l'Emploi
est à vos côtés
pour vous informer,
vous guider,
vous aider...**

**Pour que vous soyez
prêt pour réussir.**



**maison
de l'emploi
Grand Alès
Cévennes**

Notre métier : votre réussite

**11 bis, rue Pasteur - 30100 Alès - 04 66 52 04 05
mde-alescevennes.fr**